



Assemblée générale

Distr. générale
2 mai 2024
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément au Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes

Note verbale datée du 24 avril 2024, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer au Secrétaire général, conformément à l'article XI du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements supplémentaires concernant un objet spatial inscrit sur l'Index en ligne des objets lancés dans l'espace. Les informations concernent l'objet spatial suivant :

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	[2002-019A]
Nom de l'objet spatial	[NSS-7]
État/organisation	[Le Royaume des Pays-Bas]
Date de lancement	[2002-04-16]
Position sur l'orbite géostationnaire	[340 degrés Est]
Source d'énergie nucléaire	[Non]
Inscrit au registre de l'ONU	Non
Document d'immatriculation :	–
État	[En orbite géostationnaire]
Fonction de l'objet spatial	[Commerciale]
Autres renseignements	[Organisation : SES New Skies Satellites]

Ces renseignements supplémentaires concernent un changement relatif à l'état de l'objet spatial. Celui-ci n'est plus en orbite terrestre basse. Le satellite a été mis hors service sur une orbite super-synchrone le 25 janvier 2024.



Des informations officielles sur cet objet spatial sont disponibles en ligne à l'adresse <https://www.rdi.nl/documenten/publicaties/2019/10/31/register-ruimtevoorwerpen>.

L'objet spatial mentionné ci-dessus figure dans la partie nationale du registre des objets lancés dans l'espace (Register ruimtevoorwerpen) tenu par le Royaume des Pays-Bas. On trouvera des informations sur la création de ce registre et de ses sous-registres dans le document ST/SG/SER.E/INF/24.
